ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Répartition des fonctionnaires d'État sur le territoire

Question écrite n° 29388

Texte de la question

M. Denis Masséglia interroge M. le secrétaire d'État, auprès du ministre de l'action et des comptes publics sur la répartition des fonctionnaires d'État sur le territoire. Les rapports annuels sur l'état de la fonction publique de 2017, 2018 et 2019 indiquent une augmentation des effectifs physiques de la fonction publique d'État dans le département de Maine-et-Loire sur la période de 2015 à 2017 avec un passage de 21 735 à 22 039 employés. Il lui demande d'indiquer les effectifs physiques des fonctionnaires d'État, pour chaque ministère, dans le Maine-et-Loire, en Pays de la Loire et en services centraux des ministère aux 31 décembre 2015, 31 décembre 2016 et 31 décembre 2017.

Texte de la réponse

Fin 2017, les effectifs de la fonction publique de l'État (hors militaires) dans le département du Maine-et-Loire s'élevaient à 20 039 agents. Ces effectifs se répartissaient en 15 150 agents des ministères et 5 860 agents des établissements publics sous tutelle de l'État. Parmi les agents des ministères, 75% relèvent des ministères de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, 7% des ministères économiques et financiers, 6% du ministère de l'intérieur et outremer, 4% du ministère des armées (hors militaires), 3% de chacun des ministères de l'agriculture et de la justice, enfin 1% de chacun des ministères de l'écologie et des ministères sociaux.

Données clés

Auteur : M. Denis Masséglia
Circonscription : Maine-et-Loire (5e circonscription) - La République en Marche
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 29388
Rubrique : Fonction publique de l'état
Ministère interrogé : Action et comptes publics (M. le SE auprès du ministre)
Ministère attributaire : Action et comptes publics (M. le SE auprès du ministre)

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 12 mai 2020, page 3289
Réponse publiée au JO le : 9 juin 2020, page 3997